

# SHIRIKEN

## Festival du chameau

2ÈME ÉDITION

17, 18 et 19 février 2007

Okoubounou

(Département de Abalak, Région de Tahoua, Niger)

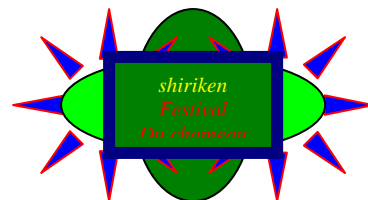


Courses de chameaux & Courses de chevaux

Musiques & Danses

Contes & poésie

Expositions artisanales



*La culture touarègue à travers le chameau :*

*À la rencontre des peuples nomades de l'azawagh*

***Le festival shiriken*** : une dynamique nouvelle de présentation de la culture touarègue

Depuis une dizaine d'années, les populations de l'Aazawagh ont décidé d'instaurer une dynamique de développement durable dans leur région : échanges culturels féconds, paix sociale, promotion des cultures locales, programme d'investissements à moyen et long terme, etc.

Le festival du chameau SHIRIKEN s'inscrit dans cette perspective et offre une approche nouvelle de présentation des richesses artistiques, artisanales et culturelles de ces populations nomades de la commune rurale d'Akoubounou qui ont conservé intactes leurs valeurs traditionnelles.

Surtout, ce festival se veut un instrument de promotion de la diversité culturelle ; malgré les changements climatiques et de leur espace vital, les contacts inter-communautaires et la globalisation, ces populations locales conservent avec fierté leurs valeurs culturelles.

Depuis toujours, le chameau constitue le compagnon des populations touarègues ; en cela, toute la culture touarègue s'est construite autour du chameau. Organiser un festival du chameau revient ainsi sans nul doute à présenter l'ensemble des facettes de la culture touarègue et du mode de vie de ces populations nomades qui ont conservé des valeurs séculaires de solidarité et d'honneur.

Enfin, le festival SHIRIKEN répond aussi à la nécessité d'ouverture vers le monde extérieur de cette région qui renferme d'immenses potentialités touristiques.

## *Le comité d'organisation*

Le comité d'organisation est constitué comme suit :

- ✓ Président : Bihim Khamed Attayoub
- ✓ Vice-président : Billa Mohamed
- ✓ Secrétaire général : Assa Moussalkalim
- ✓ Trésorier général : Cheffou Algalas
- ✓ Secrétaire à l'organisation : Abdoulahi Ahmoudou
  
- ✓ Secrétaire à la communication : Ahmoudou Youssouf
- ✓ Secrétaire chargé des relations publiques : Abdoukarim Mohamed

*La Commune rurale d'Akoubounou* : populations et géographie,  
Historique, culture, économie

La commune rurale d'Akoubounou est située dans le Département d'Abalak c'est-à-dire dans la région de Tahoua. Situé sur la route bitumée dite d'Uranium,

Akoubounou, chef lieu de la commune rurale se trouve à 545 Km au nord de Niamey et à 280 km au sud-ouest d'Agadez

Le terroir d'Akoubounou est structuré en 43 campements/villages. Il est situé en zone pastorale : les populations essentiellement d'origine nomade, pratiquent un élevage semi intensif et se déplacent en transhumance pendant la saison pluvieuse.

Le relief de cette région est caractérisé par l'alternance de dunes, des plateaux, des vallées et des collines.

Akoubounou tire son nom d'une plante jadis répandue dans le terroir : Tebanot (nom latin).

Les groupes Attawari-Sislim, Idakayane, Kel Azar, Kel agala ont marqué très longtemps la vie du terroir. Cependant, certains repères historiques récents nous permettent d'avancer ceci :

Akoubounou terroir d'attache des tribus de Aït Awari est officiellement reconnu comme chef lieu du 8<sup>ème</sup> groupement<sup>1</sup> depuis l'installation dans le village de son chef Billa Mohamed en 1988.

L'installation des premiers habitants du village date du fonçage du premier puits cimenté entre 1947 et 1952 sur demande de l'oncle de l'actuel chef du 8<sup>ème</sup> Groupement Billa Mohamed.

Les premières tribus à s'y installer progressivement et définitivement sont : les Aït Atawari (tribu dominante d'où est issu le chef du 8<sup>ème</sup>), les Kel Agala du 2<sup>ème</sup> groupement et les Kel Azzar du 5<sup>ème</sup> groupement. A ces communautés sont venues s'ajouter notamment les Idakayanes, les Igorannes et les Iderfanés.

Il y a aussi des communautés qui s'y sont installées à la faveur de la création de la station de pompage en 1964. Depuis lors et suite aux sécheresses de 1974 et 1984, plusieurs segments de tribus ont commencé à se fixer dans la commune formant les 43 campements et villages recensés. Le point de départ de cette fixation fut donné par le père de l'actuel chef du 8<sup>ème</sup> groupement qui construisit une maison en banco à Akoubounou en 1988.

La population de la commune d'Akoubounou est estimée à 21 000 habitants répartie en 3 474 ménages et est composée de 38 segments de tribus dont 22 sont touaregs, 3 peulhs et 3 haoussas.

---

<sup>1</sup> Ancienne division administrative datant de la colonisation

Dans la commune, les segments de tribus recensés se reconnaissent à l'autorité du Chef de groupement présent c'est-à-dire pour le cas d'Akoubounou, le Chef du 8<sup>ème</sup> groupement. Cette correspondance, répond à certains mécanismes développés dans la communauté touarègue.

D'autre part, les mariages sont endogamiques dans la plupart des cas à cause des survivances statutaires et hiérarchiques exprimées dans les différentes communautés. Les sages et les chefs religieux participent à la consolidation de valeurs comme la solidarité, l'honneur, l'entraide.

Les principales activités économiques pratiquées au niveau de la commune sont :

- ✓ L'élevage, l'activité principale qui a connu un déclin avec les sécheresses successives des années 1974, 1984 et 2004 ;
- ✓ L'agriculture, qui connaît un développement rapide depuis une dizaine d'années grâce à la petite irrigation et à la culture des marres ;
- ✓ Le commerce, surtout de bétail qui fait de Akoubounou et de Abalak des marchés hebdomadaires très importants dans la région ;
- ✓ L'artisanat, dont le potentiel de développement et la richesse sont prometteurs ;
- ✓ L'exploitation traditionnelle des ressources naturelles telles que la gomme arabique ;
- ✓ Les revenus issus de l'exode vers les pays voisins deviennent de plus en plus importants.

## *Les festivités*

Les festivités débuteront le 17 février 2007 par une cérémonie d'ouverture marquée par un défilé de chameaux harnachés de leurs plus belles parures, et des danses accompagnées de chants.

Le programme des spectacles est établi comme suit :

### *Samedi 17 février 2007*

15 h - 16 h	Cérémonie d'ouverture
16h - 18 h	Défilé des troupes et délégations Tesoknit : la danse des chameaux Présentation du programme
19h 30 - 23 h	Soirée musicale animée par des groupes de musiciens jouant de la guitare ishumar

### *Dimanche 18 février 2007*

9 h - 13 h	Concours de chant, poésie et violon (imzad) Course à pied Election du meilleur chameau
14 h 30 - 18 h	Course des chevaux Course des petits chameaux en manège
19 h 30 - 23 h	Concours de tendé (percussions) et danses

### *Lundi 19 février 2007*

8 h - 10 h	Course de chameaux sur 20 km
10 h - 13 h	Remises des prix Cérémonies de clôture

## *Les Participants*

3 000 participants sont attendus aux manifestations du festival SHIRIKEN.

Ces participants sont :

- ✓ Les meilleurs chameliers et les meilleurs chameaux du pays ;
- ✓ Tous les chefs des tribus de la commune rurale de Akoubounou ;
- ✓ Les musiciens, chanteurs, danseurs, conteurs, artisans, chameliers et autres artistes des régions de Tahoua et d'Agadez ;
- ✓ Les autorités administratives nationales, régionales, départementales et communales ;
- ✓ Les représentants des différentes structures de développement de la commune rurale d'Akoubounou ;
- ✓ Les invités officiels des Ambassades et autres représentations diplomatiques, des organisations de coopération bilatérales et multilatérales, et de la société civile ;

## *Adresses et Numéros utiles*

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

M. Bihim Khamed Attayoub - Président du comité d'organisation du festival

Tel : 00 (227) 96 88 91 85      au Niger  
      00 (33) 6 88 52 29 54    en France

Email : [cbihim@yahoo.fr](mailto:cbihim@yahoo.fr) ou [mairie@akoubounou.org](mailto:mairie@akoubounou.org)

Site web : <http://www.akoubounou.org/>

## *Partenaires :*

L'association « Les Amis de l'Azawagh » - [amis@azawagh.org](mailto:amis@azawagh.org)

Tél. 00 (33) 6 23 70 40 26 (France) - 00 (227) 96 99 55 76 (Niger)